

# SOCIÉTÉ

societe.union@sonapresse.com

## Éducation : imbroglio autour des dates de la rentrée scolaire

Hans NDONG MEBALE  
Libreville/Gabon

**A**U nombre des chantiers auxquels devra s'attacher la nouvelle équipe dirigeante du pays, figure en tête de liste, la rentrée scolaire 2023-2024. Si elle a été initialement annoncée pour les semaines du 11 septembre (rentrée administrative) et du 18 septembre (rentrée des classes), des interrogations demeurent désormais au sein de la communauté éducative qui attend de nouvelles orientations du Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CTRI).

Si au niveau de la tutelle, il faut s'en tenir aux dates susmentionnées, les partenaires sociaux quant à eux, attendent des nouvelles autorités la désignation d'un interlocuteur avec qui discuter et faire le point sur un certain nombre de dossiers.

Si au niveau de la tutelle, il faut s'en tenir aux dates susmentionnées, les partenaires sociaux quant à eux, attendent des nouvelles autorités la désignation d'un interlocuteur avec qui discuter et faire le point sur un certain nombre de dossiers. En attendant, les responsables de l'administration qui ont repris du service, invite la communauté éducative à se fier aux dates préalablement arrêtées. "Les dates sont maintenues pour l'instant. Sauf s'il y a un changement de dernière minute. Mais pour le moment on s'en tient aux dates données. Pour ce qui est de la rentrée scolaire, c'est du classique, les choses se feront comme à l'accoutumée", a précisé le directeur académique provincial de l'Estuaire (DAPE), Fortune Owono Nguema.

savoir comment pourrait se faire la rentrée des classes. Ce que nous avons posé comme préalable à l'ancienne équipe, c'est la régularisation des situations administratives, la publication des résultats des concours d'entrée à l'École normale supérieure (ENS) et à l'École normale des instituteurs (ENI) et le paiement des rappels. Tout cela doit se faire avant d'envisager la rentrée des classes", a confié à L'union le délégué général de la Convention nationale des Syndicats du secteur éducation (Conasysed), Alain Mangouadi. Tout ceci jette un réel imbroglio au sein de la communauté éducative à la veille de cette rentrée scolaire au niveau à la fois des parents que des apprenants.



La rentrée scolaire sera-t-elle effective le 11 septembre prochain ?

## Santé/couvre-feu : des aménagements dans les structures de santé

Rudy HOMBENET ANVINGUI  
Libreville/Gabon

**L'**ACTUALITÉ dense de ces derniers jours n'a épargné aucun secteur. Entre élections générales, proclamation des résultats, prise de pouvoir par le Comité pour la Transition et la Restauration des Institutions (CRTI) et l'attente d'un nouveau gouvernement, il y a ce couvre-feu qui vient restreindre les mouvements et la liberté des citoyens. Entraînant ainsi un grand bouleversement dans le fonctionnement des administrations et la vie quotidienne des populations.

Le secteur santé n'est pas en marge de cette nouvelle donne. Pour être au plus près des patients, un plan blanc avait déjà été mis en place à la veille de la période électorale. Il s'agissait de réaménager les horaires de travail du personnel soignant. Parce qu'une pathologie et une urgence médicale n'attendant pas d'heure précise pour survenir, il faut que chacun soit à son poste de travail à l'hôpital quels que soient l'heure ou le jour. Des Urgences au service de Maternité en passant par les Hospitalisations, le fonctionnement est resté optimal dans ces établissements sanitaires.



Les services de santé sont en activité durant le couvre-feu.

Du côté des hospitalisations, seules les heures de visites ont été revues. Les parents ne sont autorisés à visiter leurs malades qu'à 16 heures dans certains hôpitaux. Au Centre hospitalier universitaire d'Owendo (CHUO), les visites du soir sont désormais suspendues durant cette période de couvre-feu. Seules celles du matin sont autorisées, nous indique une voie autorisée de cet établissement.

La prise en charge des malades ne souffre d'aucune rupture. Les malades continuent de fréquenter les salles de soin, à la seule différence du nombre de visites désormais réduit. "J'avais rendez-vous chez mon cardiologue hier matin. Seuls 15 patients sont autorisés pendant cette période. Il faut, d'après les indications du médecin que les consultations intègrent les nouveaux horaires de couvre-feu", explique une sexagénaire rencon-

trée dans une structure sanitaire publique. Expérience similaire du côté de l'hôpital de la coopération égypto-gabonaise où Prisca dit ne pas avoir rencontré son gynécologue. "Le quorum était atteint à mon arrivée. Je vais devoir attendre la semaine prochaine", dit-elle. Preuve que les multiples réorganisations ont aussi affecté la santé sans que les malades soient privés de soins et de prise en charge médicale.